

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi, le 6 septembre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 6 septembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Denis Bergeron, Grégoire Bergeron, Nancy Bergeron, André Désilets, Manon Beaudet et Léo Gauthier

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire invite Mme Guylaine St-Hilaire à présenter le programme du carrefour Jeunesse Emploi (CJE). Les élus responsables des deux étudiants ont remis un chèque de 500\$ du CJE pour les 80 heures travaillées.

2016-09-109

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Nancy Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-09-110

Adoption du procès-verbal du 9 août 2016 et le suivi.

Il est proposé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 9 août 2016, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-09-111

Adoption des comptes.

Il est proposé par Léo Gauthier et secondé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 83 953.57\$, dont 10 059.63\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2016-09-112

Adoption du règlement de zonage n° 201 6-285.

Sur proposition de Léo Gauthier, conseiller, appuyé par André Désilets, conseiller, d'adopter le règlement intitulé « Règlement n°2016-285 amendant le règlement de zonage n°216 de la Municipalité de Saint-Samuel », est adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-09-113

Adoption – code d'éthique et de déontologie des élus municipaux # 2016-288.

Sur proposition de Léo Gauthier, conseiller, appuyé par Denis Bergeron, conseiller, d'adopter le règlement intitulé « Règlement n°2016-288 code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Samuel », est adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-09-114

Adoption – code d'éthique et de déontologie des employés municipaux # 2016-289.

Sur proposition de Léo Gauthier, conseiller, appuyé par André Désilets, conseiller, d'adopter le règlement intitulé « Règlement n°2016-289 code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Samuel », est adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-09-115

Rapport technique d'installation septique (village) 455, rue Ste-Hélène.

Le conseiller Léo Gauthier propose et il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie les 2 rapports d'installation septique au 455, rue Ste-Hélène et que le remboursement sera de 3 000\$ plus 600\$.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-09-116

Entente commission scolaire-location du centre multifonctionnel.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Nancy Bergeron que le conseil municipal renouvelle son entente avec la Commission Scolaire des Bois-Francs avec une augmentation de 1 000\$ pour la location du centre multifonctionnel pour l'année 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2016-09-117

Demande de Mme Moisan.

Il est adopté à l'unanimité des conseillers qu'aucune modification aux licences de chien soient modifiées. Le coût reste à 10\$ par chien à concurrence de 2 chiens maximum.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

Période de questions.

Aucune question

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 20 h 15. La séance est close.

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**